



## Démarrons bien l'année !

Chers Amis apiculteurs,

La nouvelle année nous offre l'occasion, aussi sincère que rituelle, de vous présenter nos vœux.

Vœux de bonheur parmi vos proches tout d'abord.

Et aussi nos vœux d'une bonne saison apicole. Dans ce domaine, nos vœux sont assortis d'un plan d'action. Comptez sur nous pour continuer à promouvoir les bonnes pratiques sanitaires, raison d'être de notre Section Apicole du GDS !

Tout d'abord, il est toujours temps de vérifier que les conditions d'hivernage sont bonnes. Des toitures en bon état et bien en place, des colonies bien protégées et des provisions suffisantes : la saison 2019 a été chaotique, et les réserves pas toujours reconstituées en fin d'été. Un pain de candi complètera utilement des réserves un peu justes...

Et la saison sanitaire commence également. Le fléau à juguler reste le varroa, omniprésent.

Le creux de l'hiver est le meilleur moment pour utiliser un médicament à base d'acide oxalique : Varromed ou Oxybee.



Or, le couvain est maintenant à son minimum ; la reine a même souvent complètement cessé sa ponte : tous les varroas sont donc exposés au traitement. Profitons-en !

Rappelons également que les varroas se multiplient rapidement : le facteur de multiplication est de deux et trois chaque mois. 1 varroa de janvier donnera donc naissance à plusieurs centaines de varroa en septembre : agissons au plus tôt !

Varromed et Oxybee sont utilisables en bio comme en conventionnel.



Un mot sur l'apiculture bio. Qui ne rêve pas d'abandonner les médicaments de synthèse, dont la toxicité se révèle souvent avec le temps et dont les effets secondaires restent mal cernés ?

Comme l'agriculture, l'apiculture bio est très technique et réservée aux amateurs éclairés et prêts à prendre le risque d'une mortalité accrue et d'une moindre récolte.

Le GDSA vous propose, en compléments du traitement d'hiver (Varromed ou Oxybee) un traitement d'été avec des huiles essentielles (Apilife var). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions.



Vous le savez, le varroa se laisse enfermer avec les larves pour se multiplier dans le couvain operculé : il est alors pratiquement insensible à tout traitement.

En apiculture conventionnelle, Varromed ou Oxybee sont très utiles aussi. En effet, ils ont toujours constitué un complément aux lanières d'été. Ce complément passe du statut de « confort » au statut de « vive recommandation ».



En effet, les lanières Apivar restent un médicament phare de la lutte contre le varroa : simple d'utilisation et efficace.

Le traitement à l'Apivar est d'ailleurs utilisé par 95 % de nos adhérents.

Mais des varroas résistants à l'amitraz -le principe actif de l'Apivar, commencent à apparaître.

C'est pourquoi nous préconisons deux solutions :

- compléter le traitement à l'Apivar par un traitement d'hiver Varromed ou Oxybee, comme mentionné plus haut ;
- **alterner** pour un autre principe actif : utiliser Apistan.



Le principe actif de l'Apistan est le  $\tau$ -fluvalinate (lire tau-fluvalinate), dont l'efficacité est presque équivalente à l'amitraz.

L'enjeu est bien l'**alternance** des principes actifs, pour éliminer les varroas qui auraient développé une résistance à l'Apivar.

Les conditions d'utilisation sont identiques à l'Apivar : 2 lanières par ruches, réparties au centre du couvain, avant ou dès que possible après la récolte (idéalement mi-juillet). Laisser agir 8 semaines, en vérifiant à mi-traitement que les lanières sont toujours bien au centre du couvain.

Le GDSA vous conseille cette année le traitement à l'Apistan, complété par un traitement d'hiver au Varromed ou à l'Oxybee.

Nous vous invitons en outre à suivre l'infestation des ruches, soit par comptage sur un échantillon d'abeilles (sucre glace), soit par suivi des chutes naturelles. Voici pour mémoire le tableau d'alerte présenté dans le Sanit'info 87 :

#### **Chutes journalières maximum (seuil d'alerte)**

<b>Fin de saison</b>	1 / jr
<b>Printemps</b>	6 / jr
<b>Début été</b>	10 / jr
<b>Milieu été</b>	16 / jr

Les méthodes de bio-contrôle peuvent compléter les médicaments. Leur but est de casser la dynamique de croissance du varroa en pilotant le développement du couvain :

- élimination du couvain de mâle, très attractif pour les varroas et très favorable à leur développement, car la métamorphose du mâle, plus longue, permet à la femelle varroa de se multiplier davantage (on dit que 80 % des varroas s'y trouvent) : on peut éliminer spécifiquement le couvain de mâle que l'on a laissé élever par les abeilles sur un cadre à jambage ou sous un cadre de hausse introduit dans le corps de ruche ;

- pilotage de l'essaimage, pour d'une part multiplier les colonies moins sensibles au varroa et d'autre part utiliser la période sans couvain operculé pour traiter avec un médicament à base d'acide oxalique (Varromed ou Oxybee) ;

- encagement des reines, opération visant à stopper temporairement la ponte de la reine pour obtenir une période sans couvain operculé. La difficulté tient à la manipulation de la reine et à l'incertitude sur la reprise de la ponte et son acceptation par les abeilles.

- changement des reines : l'été, rajeunir les reines, les sélectionner et créer une rupture dans la ponte cumulent les avantages pour améliorer les saisons à venir.

La variété des techniques développées, dans la conduite des colonies comme dans les traitements médicamenteux, n'est que le reflet du danger que représente le varroa pour nos abeilles.

Comptez sur notre mobilisation à vos côtés !

**Votre équipe du GDS Apicole de la Loire**

## Assemblée générale

Réservez votre matinée du 7 mars : votre section apicole du GDS de la Loire tiendra son assemblée générale annuelle.

Rendez-vous pour un café d'accueil à partir de 8h30 au lycée agricole de Précieux.

La matinée débutera par l'AG de la Coopérative, puis l'AG de notre section apicole pour se terminer en fin de matinée par un apéritif.

L'assemblée nous offre l'occasion d'échanges toujours riches, de convivialité et aussi de prendre livraison des commandes de printemps **réglées avant le 23 février**. Pensez aussi à rapporter vos lanières usagées !

La convocation vous parviendra sous peu.

## Adhésion 2020

Le formulaire d'adhésion est disponible en ligne ou, sur simple demande au GDS Loire, sous forme papier.

⇒ [Lien pour adhérer au GDSA](#)

Vous pourrez aussi dans ce formulaire vous abonner à « la Santé de l'Abeille », la revue de référence dans le domaine sanitaire apicole.

## Bon de commande

Le bon de commande est disponible en ligne ou, sur simple demande au GDS Loire, sous forme papier.

⇒ [Lien pour commander des médicaments](#)

Tous nos adhérents bénéficient d'une offre de médicaments, bio ou conventionnels, distribués sous le contrôle d'un vétérinaire, à prix très concurrentiels.

Pensez à l'Apistan : comme expliqué plus haut, nous vous suggérons de changer de traitement « conventionnel » pour éviter l'accoutumance.



Pour finaliser vos adhésions, abonnements et commandes entièrement en ligne, vous pouvez désormais régler par virement.

Le bon de commande sera actualisé au printemps pour vos commandes d'été.

Commandez dès que possible : pour vous y inciter, les prix des commandes tardives, à compter du mois de juillet, seront majorés.

Mise à disposition des médicaments :

- coopérative à St-Étienne : 6 mars
- coopérative à Montbrison : 7 mars
- Centre d'apiculture (St Etienne) : 9 mars
- Besacier (Roanne) : 13 mars
- pour mémoire, lors de l'Assemblée générale, à Précieux, le 7 mars.

## Nous contacter

⇒ [apiculture.gds42@reseau.gds.com](mailto:apiculture.gds42@reseau.gds.com)

Toute l'équipe du GDSA Loire est à votre disposition, pour toute question ou échange. Contactez-nous, de préférence par e-mail !

### Calendrier sanitaire apicole

janvier	Adhésion au GDSA 42 Abonnement à la Santé de l'abeille		Comptage des varroas
février	Commande de médicaments	Traitement de printemps	
mars	Assemblée générale Retrait des médicaments		
avril	Découpe du couvain de mâles	Traitement des essaims	
mai			
juin	Commande de médicaments	Traitement d'été	
juillet	Retrait des médicaments		
août			
septembre	Déclaration annuelle des ruches		
octobre			
novembre			
décembre	Traitement avec un médicament à l'acide oxalique		

Pensez à rapporter les lanières usagées lors du retrait des médicaments